



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 19481

Numéro SIREN : 804 836 708

Nom ou dénomination : 2C2V

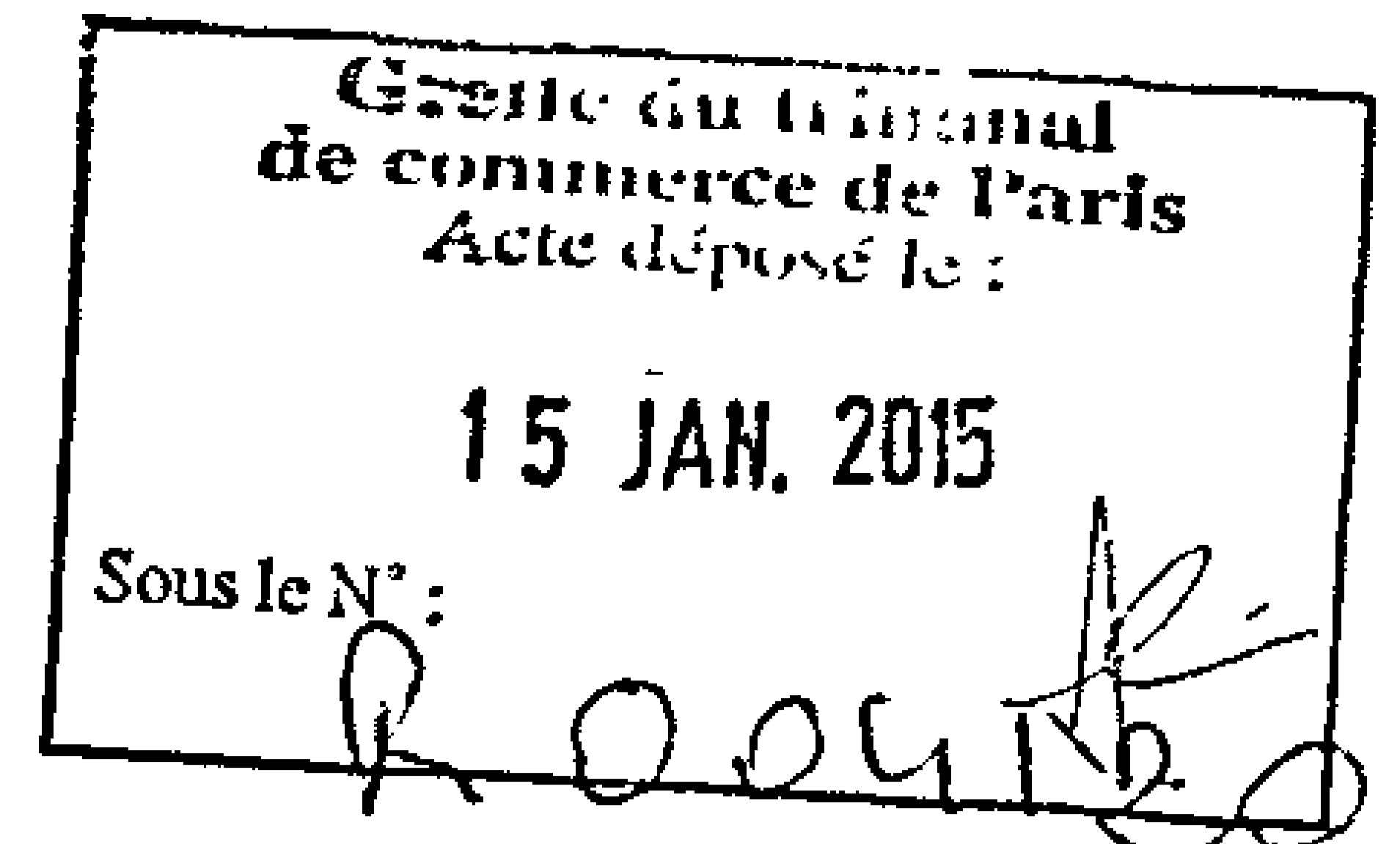
Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2015 sous le numéro de dépôt 4120



1500412301

DATE DEPOT : 2015-01-15  
NUMERO DE DEPOT : 2015R004120  
N° GESTION : 2014B19481  
N° SIREN : 804836708  
DENOMINATION : 2C2V  
ADRESSE : 88 avenue des Ternes 75017 Paris  
DATE D'ACTE : 2014/12/12  
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE  
NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

PC 12/12/14 CCZ)



2C2V

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 88, Av. des Ternes 75017 PARIS

RCS Paris 804 836 708

\*\*\*\*\*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DU 12 décembre 2014

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze,  
le 12 décembre, à 8 H 30,

Les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale.

14 B 19481

Sont présents ou représentés :

- Cyril DE VERDUN
- Françoise de Tilly

Cyril DE VERDUN préside la séance. Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales. Il indique aux actionnaires qu'ils ont été convoqués à l'effet d'entériner le changement de président de la société.

Il déclare ensuite la discussion ouverte et donne la parole aux actionnaires qui ont des observations à présenter ou des explications à demander.

Après divers échanges de vue, d'observations et d'explications et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires désigne Brigitte COURREGES, née le 3/12/1970 aux Lilas (93) demeurant 14 Bis, rue des Carrières 95160 MONTMORENCY qui accepte, en qualité de Présidente, en remplacement de Cyril DE VERDUN, démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale des Actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes à l'effet de remplir toutes formalités liées à la création et d'immatriculation de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 9 heures.

W [signature] BC

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les actionnaires.



The image shows three distinct handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, somewhat abstract mark. The middle signature is more legible, appearing to be 'Filly' with a long horizontal stroke extending to the right. The third signature on the right is a complex, cursive scribble.